

N°: 8

Date réception Préfecture :

Conseil du 29/06/2015	Identifiant : 2015-0140	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs :
 VILLE DE POITIERS Poitiers DIRECTION FINANCES ET GESTION PUBLIQUE SERVICE BUDGET ET FINANCES	Titre : 16 - Emprunts et dettes assimilées 66 - Charges financières - Rapport sur la gestion active de la dette sur l'année 2014 - P.J. : Rapport sur la gestion active de la dette 2014	
	Etudiée par : Le Bureau municipal du 01/06/2015 La commission des Finances du 22/06/2015	
	Rapportée par :	

Nomenclature Préfecture N° 1 : 7. Finances locales

Nomenclature Préfecture N° 2 : 3. Emprunts

La circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010, portant sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics, préconise la réalisation par l'exécutif, d'un rapport sur la gestion de la dette à destination de l'assemblée délibérante.

Ce rapport doit présenter la politique d'endettement de la collectivité, et fournir des éléments concernant la répartition selon le type de taux de l'encours, la durée moyenne... Il doit compléter les données figurant dans le budget et en particulier les annexes consacrées à la dette de la collectivité territoriale.

Il vous est proposé de prendre connaissance du rapport sur la gestion de la dette de l'année 2014 joint en annexe.

Rapport 2014 sur la Gestion Active de la dette de la Ville de Poitiers

La circulaire du 25 juin 2010 préconise, pour chaque collectivité, **la rédaction d'un rapport sur la gestion de la dette à l'attention de l'assemblée délibérante** dans le but de l'informer. En effet, suite à la crise financière apparue à la fin de la décennie précédente, des collectivités ont vu le taux d'intérêt de certains de leurs prêts considérablement augmenté. Des prêts risqués avaient parfois été contractés les années antérieures.

C'est donc dans un but de transparence que la circulaire préconise la rédaction d'un rapport. Toutefois, Poitiers avait anticipé cette recommandation en délibérant dès **juin 2009, pour présenter ses objectifs concernant la gestion active de la dette**. Des rapports ont été réalisés pour les exercices 2010, 2011, 2012 et 2013.

Le présent document a pour objet l'année 2014. Il est à mettre en parallèle avec la délibération sur la gestion active de juin 2014.

Dans les pages suivantes, lorsque les éléments de comparaison viennent de Finance Active, la strate démographique de Poitiers correspond aux communes et intercommunalités entre 50 000 et 100 000 habitants.

Le rapport s'articule en 5 parties :

- Eléments généraux sur l'évolution de la dette des budgets de Poitiers
- Analyse du degré de risque de la dette de Poitiers
- Analyse de la performance de la dette de Poitiers
- Eléments prospectifs
- Résultat de la consultation bancaire 2014

1. Eléments généraux sur l'endettement des budgets de Poitiers

Sur l'ensemble des budgets de Poitiers, 3 sont endettés : le budget Principal et les budgets annexes Parkings et Locations immobilières – bases de loisirs. Il est ici présenté l'évolution des encours de dette, des frais financiers et du remboursement en capital de la dette.

1.1. Evolution des encours de dette

Au 31/12/N en K€	2009	2010	2011	2012*	2013*	2014
PRINCIPAL	101 047	103 802	106 456	107 762	110 668	112 755
PARKINGS	18 813	18 198	16 756	16 792	19 525	19 362
LOCATIONS IMMOBILIERES	2 473	3 071	2 780	429	474	340
CONSOLIDE	122 333	125 071	125 992	124 983	130 667	132 457

* Déduction faite des emprunts tirés en 2012 et 2013 par anticipation sur les années 2013 et 2014

Principal : l'endettement du budget Principal est de **112,8 M€ à fin 2014**.

Parkings : la dette du budget Parkings est de **19,4 M€ à fin 2014**.

Locations Immobilières : la dette s'établit à **0,3 M€ fin 2014**. La diminution entre 2011 et 2012 s'explique par le transfert des prêts du Parc des Expositions (2,2 M€) à Grand Poitiers.

En consolidant l'ensemble des budgets, l'encours de dette de Poitiers est de **132,5 M€ fin 2014**.

Au 31/12/N en K€	2009	2010	2011	2012*	2013*	2014
ENCOURS DETTE / HABITANT	1 339	1 361	1 370	1 368	1 446	1 462

* Déduction faite des emprunts tirés en 2012 et 2013 par anticipation sur les années 2013 et 2014

La comparaison de l'encours de dette par habitant n'existe que pour le budget Principal :

Au 31/12/N en K€	2009	2010	2011	2012*	2013*	2014
POITIERS	1 106	1 129	1 158	1 180*	1 224*	1 244
MOYENNE STRATE	1 183	1 209	1 213	1 238	1 282	1 308**

* Déduction faite des emprunts tirés en 2012 et 2013 par anticipation sur les années 2013 et 2014

** Estimation

(Source : Direction Générale des Collectivités Locales – strate 50 000 / 100 000 habitants)

Fin 2014, l'encours de dette par habitant est inférieur à la moyenne de la strate.

1.2. Evolution des frais financiers

Les frais financiers correspondent aux intérêts payés du fait de la dette contractée. Sur le budget Principal, les frais financiers intègrent également les frais générés par la ligne de trésorerie (qui s'élevait à 5 M€ en 2014).

Au 31/12/N en K€	2009	2010	2011	2012	2013	2014
PRINCIPAL (dont ligne de trésorerie)	3 005	2 622	3 020	3 363	3 135	2 992
PARKINGS	691	570	532	549	678	653
LOCATIONS IMMOBILIERES	29	38	62	9	13	10
CONSOLIDE	3 725	3 230	3 614	3 921	3 826	3 655

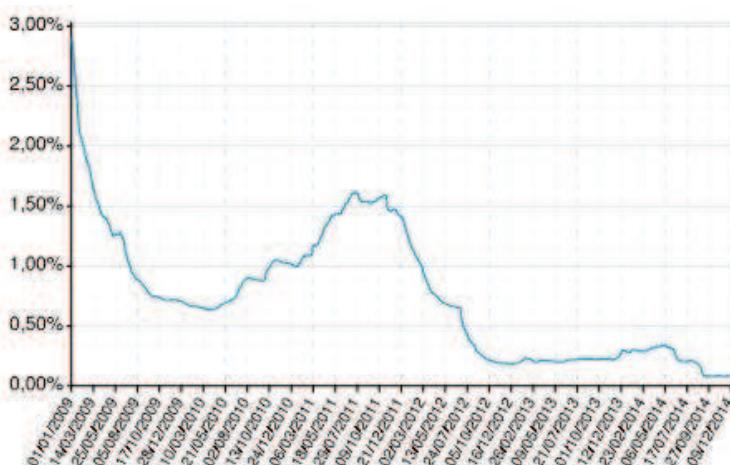
Principal : malgré la hausse de l'encours, les frais financiers de 2014 sont inférieurs à ceux de 2013. Cette baisse s'explique principalement par l'évolution des taux variables.

Parkings : les frais financiers sont en légère décrue en 2014 par rapport à 2013.

Locations Immobilières : les frais financiers sont stables.

Globalement, sur l'ensemble des budgets, **les frais financiers sont en diminution en 2014 par rapport à 2013 : la baisse des taux variables a plus que compensé l'augmentation de l'endettement.**

Variation de l'indice « Euribor 3 mois » entre 2009 et 2014



1.3. Evolution du remboursement en capital de la dette

Au 31/12/N en K€	2009	2010	2011	2012	2013	2014
PRINCIPAL	9 811	9 564	10 606	10 154	10 996	11 736
PARKINGS	576	614	670	703	804	927
LOCATIONS IMMOBILIERES	235	252	291	157	187	204
CONSOLIDE	10 622	10 430	11 567	11 014	11 987	12 867

Principal : l'évolution du remboursement en capital dépend du profil d'extinction de la dette et des nouveaux emprunts contractés. Ces nouveaux emprunts peuvent avoir des phases de mobilisation plus ou moins longues pendant lesquelles il n'y a pas d'amortissement en capital. Globalement, le remboursement en capital augmente, dans la logique de la hausse de l'encours de dette.

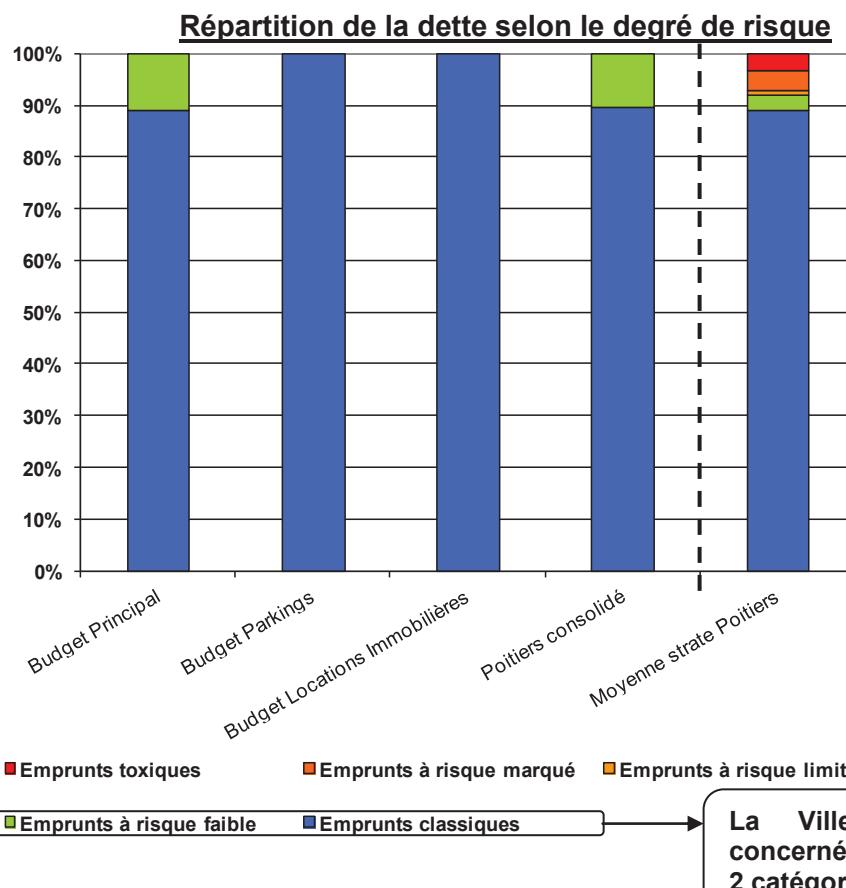
Parkings : le remboursement en capital du budget Parkings augmente entre 2009 et 2014, principalement du fait de la structure de ce budget, composé d'emprunts à amortissement progressif.

Locations Immobilières : la hausse du remboursement en capital du budget Locations Immobilières entre 2013 et 2014 s'explique par le profil d'extinction progressif d'un emprunt qui s'est éteint l'année dernière.

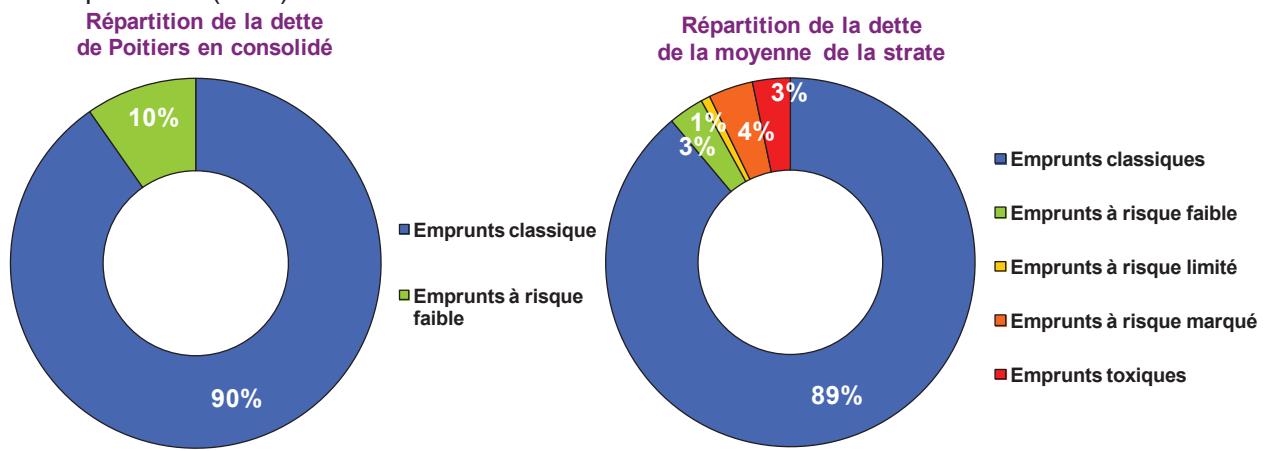
2. Analyse de la structure de la dette de Poitiers

La mesure du risque de la dette peut s'évaluer à travers **la matrice des risques** de la charte de bonne conduite. Cette matrice figure obligatoirement dans les états de dette annexés au Budget Primitif et au Compte Administratif des budgets.

2.1. Répartition de la dette selon le degré de risque des emprunts contractés



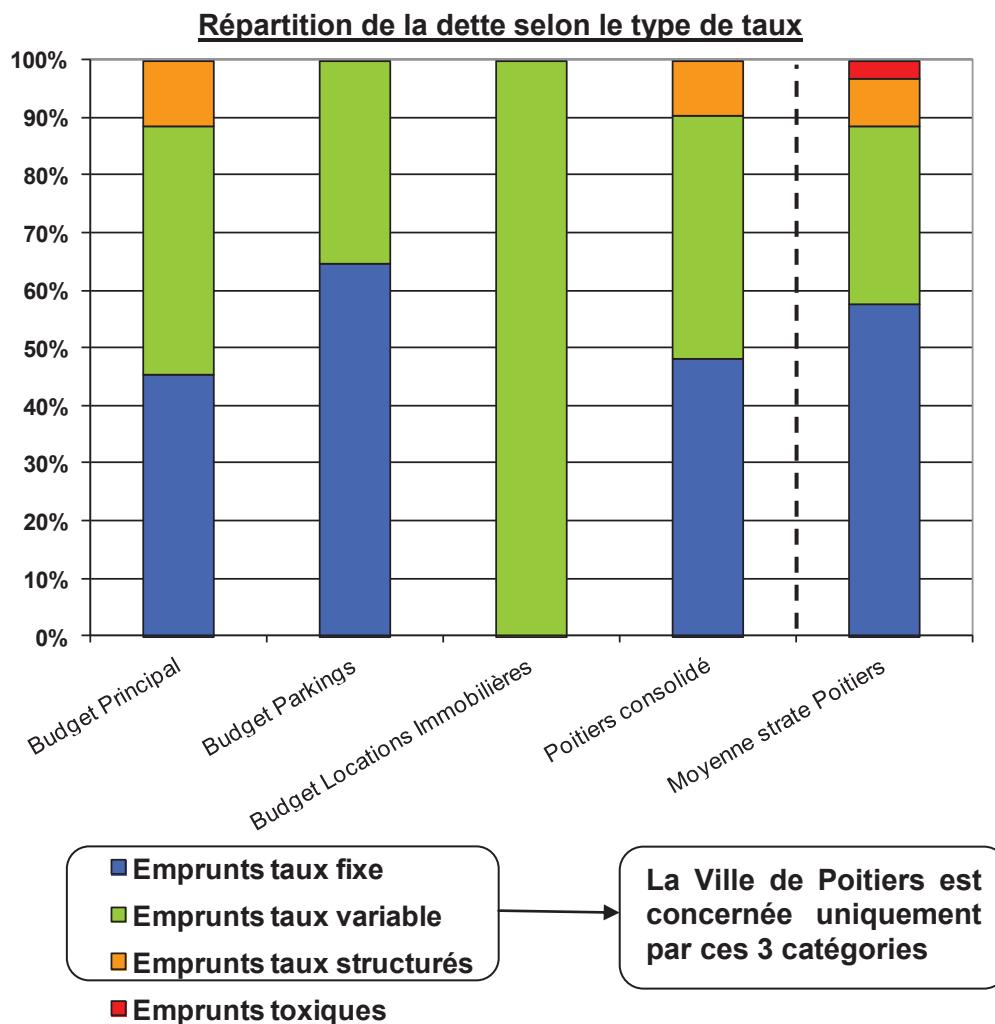
L'encours de dette de Poitiers est composé exclusivement d'emprunts classiques (90 %) ou à risque faible (10%).



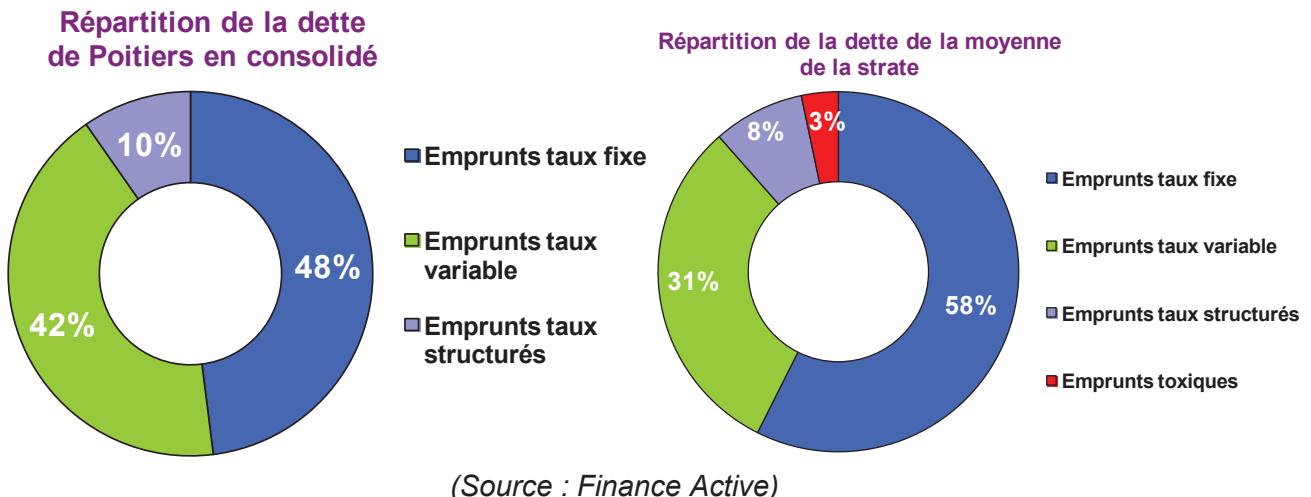
(Source : Finance Active)

Dans l'encours de dette des budgets de Poitiers, il n'y a aucun prêt toxique, ou même à risque marqué. Pour les collectivités de la strate de Poitiers, l'encours de dette est composé en moyenne de prêts toxiques à 3,3%.

2.2. Répartition de la dette selon le type de taux des emprunts contractés



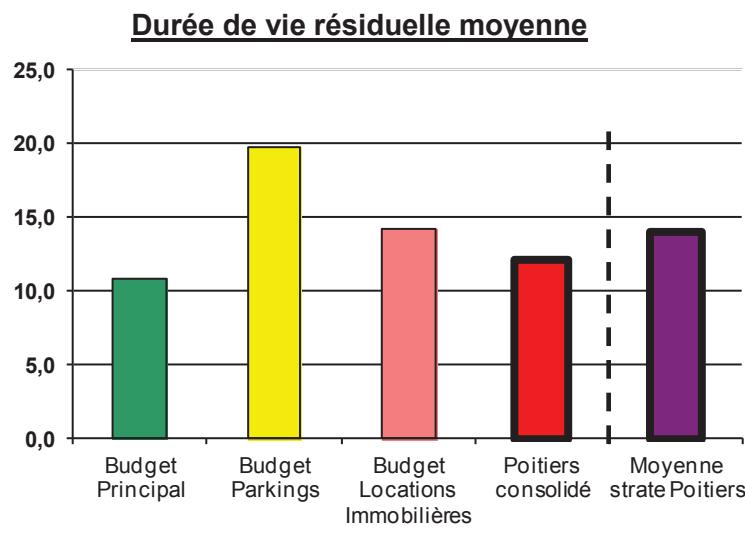
Les emprunts à taux fixes composent entre 40 % et 65 % de l'encours selon les budgets. En moyenne la part des taux fixes est de 48 %.



La dette de Poitiers sur l'ensemble des budgets est à 48 % à taux fixes, 42 % à taux variables et 10 % à taux structurés (sans aucun emprunt toxique). Dans la moyenne de la strate, la part à taux fixe est supérieure (58 %). La répartition de l'encours de dette de Poitiers permet de se protéger contre une éventuelle hausse des taux tout en profitant de la faiblesse des taux variables comme actuellement.

2.3. Durée de vie résiduelle de la dette selon les budgets

La durée résiduelle est la durée restant avant l'extinction totale d'un emprunt. La durée de vie résiduelle moyenne mesure la vitesse d'extinction de la dette. Plus cette durée est faible plus la dette s'éteint rapidement.



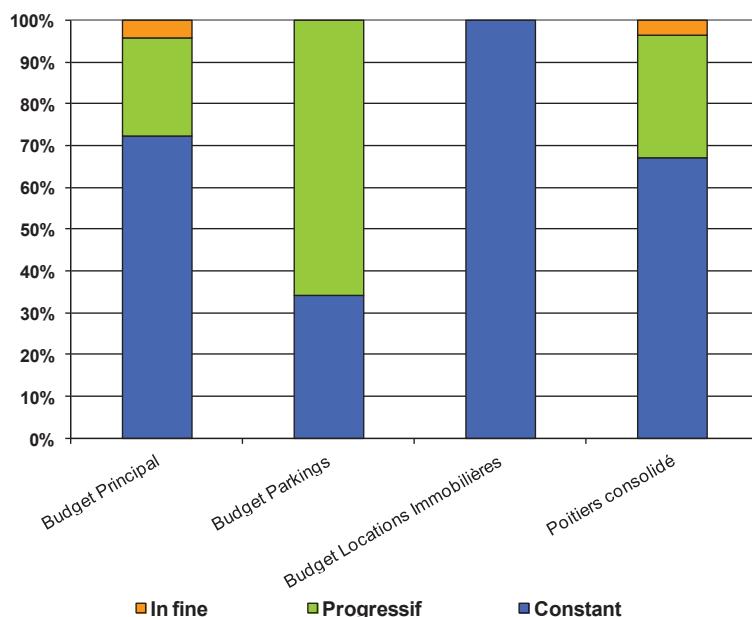
(Source : Finance Active)

La durée de vie résiduelle moyenne est inférieure à Poitiers par rapport à la moyenne de la strate (12,2 ans contre 14,1 ans). Cette situation s'explique par la présence majoritaire d'emprunts à amortissement constant et surtout par le fait que les prêts de Poitiers se font généralement sur une durée de 15 ans.

Il existe cependant des écarts entre les budgets : le budget Parkings a une durée de vie résiduelle nettement plus élevée du fait de la maturité des prêts contractés au regard des investissements réalisés (constructions et réhabilitation de parkings pour 30 ans).

2.4. Mode d'amortissement des emprunts selon les budgets

Répartition de la dette selon le type d'amortissement

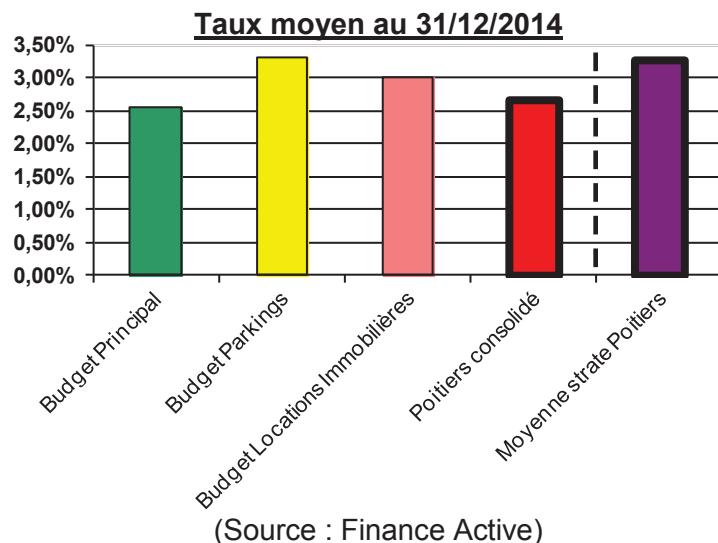


La majorité des prêts de Poitiers ont un mode de remboursement constant. L'amortissement in fine (encours de 4,9 M€) correspond à l'emprunt obligataire groupé mobilisé en 2012 sur le budget Principal.

3. Mesure de la performance de la dette de Poitiers

3.1. Taux moyen

L'analyse de la performance peut se faire à partir de plusieurs critères.



Au 31 décembre 2014, le taux moyen de la dette de Poitiers était de 2,66 % contre 3,26 % pour la moyenne de la strate. Cet écart s'explique principalement par la faiblesse actuelle des taux variables et par le fait que Poitiers n'a pas de prêts toxiques. L'écart est important entre le budget Principal et le budget Parkings : il s'explique par la durée des prêts contractés (voir durée de vie résiduelle).

3.2. Poids des frais financiers sur les recettes de fonctionnement

Part des frais financiers sur les recettes de fonctionnement

Au 31/12/N	2009	2010	2011	2012	2013	2014
PRINCIPAL	2,4%	2,0%	2,3%	2,5%	2,3%	2,1%
PARKINGS	19,0%	14,0%	14,1%	13,8%	16,8%	16,6%
LOCATIONS IMMOBILIERES	2,0%	3,3%	6,1%	1,3%	2,0%	1,3%
CONSOLIDE	2,9%	2,4%	2,6%	2,8%	2,7%	2,5%

Les frais financiers représentent une faible part des recettes de fonctionnement des budgets de Poitiers. Les écarts entre les budgets s'expliquent principalement par la structure de ces budgets. En consolidé, les frais financiers représentent en 2014 une part plus faible des recettes de fonctionnement qu'en 2013 (2,5 % contre 2,7 %).

Evolution de la capacité de désendettement

Au 31/12/N	2009	2010	2011	2012	2013	2014
PRINCIPAL	9,3	7,0	7,7	7,4	8,3	8,5
PARKINGS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
LOCATIONS IMMOBILIERES	5,9	9,0	NS	3,6	9,5	1,5
CONSOLIDE	10,3	7,8	8,5	8,2	9,3	9,4

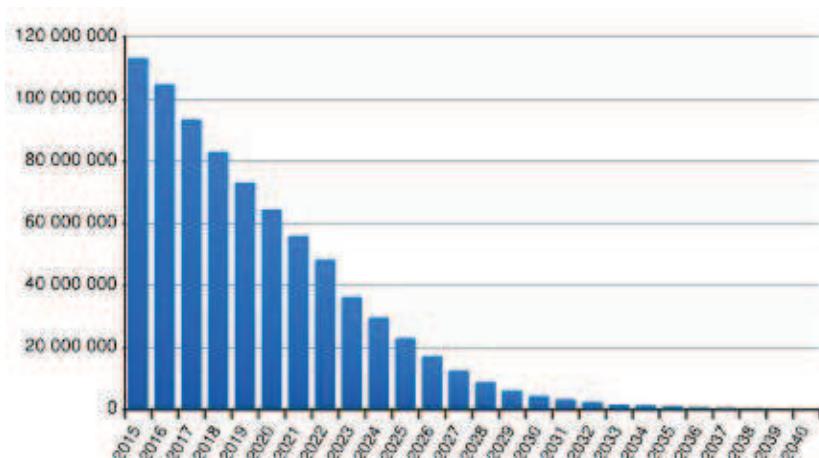
La capacité de désendettement du budget consolidé de Poitiers est de 9,4 ans en 2014, stable par rapport à 2013. Pour mémoire, les spécialistes considèrent qu'il ne faut pas dépasser une capacité de désendettement de 11 ans.

Sur le budget Parkings, structurellement l'épargne brute est faible, donc le ratio de capacité de désendettement n'est pas significatif.

4. Eléments prospectifs

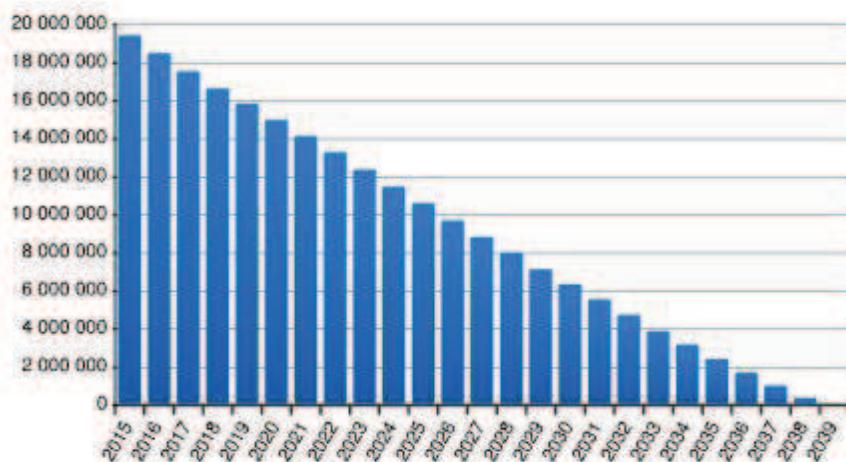
Compte tenu du programme d'investissement, l'**encours de dette du budget Principal devrait se stabiliser en 2015**.

Profil d'extinction de la dette du budget Principal de Poitiers



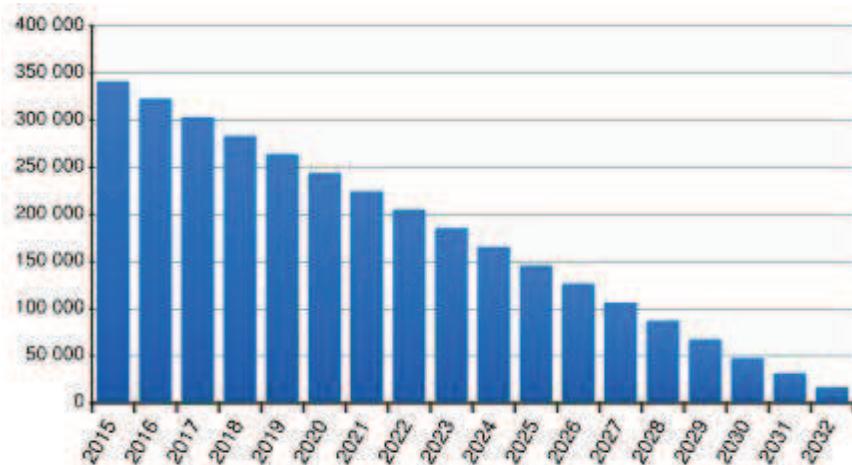
Le profil d'extinction de la dette du budget Principal de Poitiers montre que la dette se rembourse rapidement dans les prochaines années. Le « décrochage » entre 2022 et 2023 s'explique par le remboursement de l'emprunt in fine en 2022.

Profil d'extinction de la dette du budget Parkings de Poitiers



La dette du budget Parkings s'éteint lentement, du fait de la durée des prêts contractés, en moyenne supérieure compte tenu de la nature des investissements.

Profil d'extinction de la dette du budget Locations Immobilières de Poitiers



L'encours de dette diminue relativement lentement compte tenu de la durée des prêts réalisés (nature des investissements).

5. Les réalisations de l'année 2014

Les prêts négociés au cours de l'année 2014 sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Budget	Montant	Prêteur	Phase de mobilisation	Durée	Taux fixes ou variables	Marges bancaires
Principal	4 000 000 €	Banque Postale	6 mois	15	2,22%	1,12%
	2 500 000 €	Crédit Agricole	12 mois	15	1,25 %*	1,25%
	1 900 000 €	Banque Postale	Aucune	20	2,61%	1,16%
Parkings	240 000 €	Banque Postale	6 mois	15	1,20 %*	1,12%
Locations Immobilières	70 000 €	Banque Postale	6 mois	15	2,22%	1,12%
	8 710 000 €			16,2		1,17%

* Taux de la première échéance

501

L'ensemble des prêts figurant dans le tableau ont été contractés en 2014 mais n'ont pas forcément été tirés.

Parmi les points marquants, concernant la consultation bancaire 2014, c'est la deuxième année où Poitiers contractualise avec la Banque Postale.

La durée moyenne des prêts contractés en 2013 est de 16,2 ans. La marge moyenne perçue par les établissements bancaires est de 1,17 % contre une moyenne nationale de 1,35 % (source Finance Active).

Il n'y a pas eu de renégociations de l'encours de dette en 2014.